Le mot du Directeur



Cette rentrée 2024 a une fois de plus été synonyme de rencontres, de joie et de festivités à l'occasion de la fête annuelle de l'association qui s'est déroulée le jeudi 3 octobre...

Plus de 180 personnes présentes, de nombreux stands, une magnifique paëlla et de superbes glaces faites maison sans oublier bien entendu le magnifique duo musical « Alma Cara » qui a agrémenté cette belle journée encore une fois clémente au niveau de la météo! Cette fête a été un succès aux yeux de toutes et tous et je tiens à vous remercier pour votre participation.

La rentrée 2024 fut également studieuse...En effet, les clubs se sont plusieurs fois réunis au cours des mois de septembre et octobre afin de débattre concernant notre obligation de réaliser un plan d'économies pour le COJ. Nous entrons dans une nouvelle démarche appelée CPOM qui nous contraint à optimiser nos dépenses afin de les équilibrer avec les moyens financiers accordés à l'association. Un travail de réflexion important a ainsi été réalisé par les adhérents, les professionnels et les administrateurs qui s'est soldé par une série de mesures, parfois impactantes sur le fonctionnement des clubs, mais dont la mise en place en 2025 devrait nous assurer un financement des clubs sur le long terme.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle fin d'année!



66 Infos droits



Pensez aux renouvellements de vos droits :

- MDPH (AAH, COJ, SAMSAH, CMI invalidité...)
- CAF : Déclarations trimestrielles (ressources et APL)
- Mutuelle : CSS
- Logement : Demande logement social contingent mairie
- Transport : Carte TBM Carte Solidaire

Reconduction du "Pass'sport" jusqu'au 31/12/2024.

Aide de 50€ pour le paiement d'une pratique d'un sport. Conditions : être bénéficiaire de l'AAH et être né(e) entre le 16/09/1993 et le 31/12/2008.

En janvier 2025, faire la déclaration annuelle de ressources à la CAF (en ligne ou version papier)

Pour vous aider dans ces démarches, Justine (Clubs) ou Florine (SAMSAH) sont disponibles.

Mouvements du personnel en CDI



Sortie des effectifs le 25 juillet 2024 de Mme NOVAKOFF Elisa. CESF aux clubs

Départ de Mme SAVARIEAU Marion, IDE au Samsah, le 31 juillet 2024

Passage en CDI, le 1er août 2024 de Mme LE BESCOND DE COAT-PONT Sophie, Médiatrice Santé-Pair au Samsah

Recrutement de Mme CHAGAAR Sonia, IDE au Samsah, le 1er septembre 2024

Espoir 33

Siège administratif

16 cours Gambetta - 33150 CENON - © 05 56 40 43 35 - ⊠ siege@espoir33.fr

SAMSAH Portes de Bègles 1 quai Wilson, Bât A / 1er étage, 33130 BEGLES © 05 56 04 50 16 ≥ secretaire.samsah@espoir33.fr

Club Delord

78 rue Delord à Bordeaux © 05 56 39 78 82 ⊠ clubdelord@espoir33.fr

Club Mozart

2 rue Jean Artus à Bordeaux © 05 56 39 94 50 ⊠ clubmozart@espoir33.fr

Club Gambetta

16 cours Gambetta à Cenon © 05 56 40 30 68 ⊠ clubgambetta@espoir33.fr



■ Club Mozart 05 56 39 94 50

■ Club Gambetta05 56 40 30 68

■ SAMSAH 05 56 04 50 16



Association médico-sociale spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

8 octobre 2024 Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale

Présents : Isabelle, Marianne, Mathilde, Damien, Sylvain, Jean-Marc (Président du CVS), Gaël, Edmond, Stéphane P, Annie, Eric D, Bérengère, Arnaud, Roberto, Martine, Daniel, Eric S, Philippe Z, Sandrine, Josy, Florent, Anne R, Maria, Marie D, Malvina, Laura, Fabienne, Mr Destombes, Mr Holzl et Mme Bornancin.

tionnement, articles à revoir :

Article 3: proposition de paiement de cotisation à la fin du mois : à ce jour, le paiement s'effectue jusqu'au 15 mais ce n'est pas toujours respecté donc cela risque d'être encore plus compliqué jusqu'à la fin du mois.

Décision par vote de rester sur le paiement avec date butoir au 15 du mois.

Article 3 : justificatif en cas d'hospitalisation: est-ce utile ? Dans les faits, il n'est jamais demandé. Donc non, ce n'est pas utile.

Article 3: rappel « toute inscription à une activité est due » : lorsqu'on s'inscrit à une activité payante, quoiqu'il arrive, elle est due. (Sauf pour Calicéol.

Article 6: interrogation sur le tarif: 1 euro aui ne concerne que la lessive. Coût électricité/ eau?: actuellement, c'est 1 euro si la lessive est fournie par le Club sinon non payante si lessive personnelle.

Décision par vote de fixer à 0.50 centimes la machine sans lessive du Club et 1 euro la machine avec la lessive du club.

Article 6 : appels téléphoniques : les appels ne sont pas payants et chaque club sera vigilant aux abus notamment concernant les appels personnels.

Article 7: consommation de CBD autorisée ?: La consommation n'est pas autorisée sur les clubs car l'odeur est similaire à celle du cannabis.

Article 8 : préciser qui décide la suspension supérieure à 30 jrs : ce n'est jamais arrivé. Les suspensions de quelques jours sont décidées par la Cheffe de service et/ou le Directeur après concertation avec l'équipe.

LE PROCHAIN CVS

se déroulera au club Gambetta : Le mardi 28 janvier 2025 à 14h30 Préparation de l'ordre du jour au club Gambetta:

Le mardi 14 janvier 2025 à 14h30

- Suite à la relecture du règlement de fonc- le contact hebdo doit d'abord être fait par l'adhérent qui s'y engage lorsqu'il devient adhérent. Si pas de nouvelles, c'est alors à l'animateur d'appeler. Si l'adhérent ne répond pas, alors les professionnels appellent les partenaires, puis si toujours pas de nouvelles, la personne de confiance est appelée. Maintien de ce protocole
 - Formation membres du CVS : réponse de l'organisme de formation, décision

Cette formation est d'un minimum d'1,5 jours. Elle coûte 2000 euros. Formation votée et validée. Celle-ci demande un véritable engagement, elle va être organisée.

Sensibilisation sur les accidents domestiques

La sensibilisation se déroulera le 19 novembre. Il y a 30 places (Clubs et Samsah). S'inscrire auprès des Clubs.

Question posée lors des réunions » ça se discute ou Ma vie/Mon club » : une personne arrivant au cours des repas

Après échanges, il est dit que les personnes qui arrivent au moment des repas devront attendre dans une autre pièce (salon, extérieur...) : validé car cela se fait déià sur tous les Clubs.

Projet séjour extraordinaire

A relancer à la préparation du prochain CVS, se poser la guestion de la commu-

Fête asso du 3 octobre 2024 : bilan

Très bons retours. Groupe et glacier au top! Bonne ambiance.

- A Mozart, certains adhérents se plaignent que les toilettes sont parfois sales : - voir avec les responsables pour mettre une protection pour les toilettes
- acheter des galets désodorisants pour les urinoirs.

Ce qui a été retenu, ce sont les galets désodorisants à acheter par le club concerné.

Petit salon à Mozart : les fenêtres du salon ne seront pas changées avant

Cela se fera à partir de 2025, petit à petit, année après année.

Installation d'un sèche-mains à Delord et Mozart?

D'ici la fin de l'année, il y en aura 2 sur Mozart et 2 sur Delord.

Budget/financement des Clubs ? Quelles solutions pour réaliser des économies ? L'association aura un budget accordé pour 5 ans par le Conseil départemental par le biais d'un CPOM. Cependant il est nécessaire de réduire les dépenses pour être à l'équilibre.

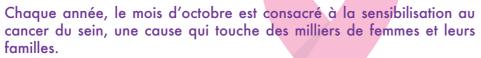
85% du budget correspondent à la masse salariale. L'association n'envisage pas de licenciements. Il s'agit alors de diminuer fortement les besoins en remplace-

Il faut trouver des solutions d'ici la fin de l'année 2024 pour que celles-ci s'appliquent dès 2025.

La fin page suivante...

Les infos des clubs et du Samsah

SAMSAH





Le dépistage précoce reste notre meilleur allié dans cette lutte : détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut être pris en charge plus efficacement, augmentant considérablement les chances de guérison. Le 19 octobre Bordeaux s'est mobilisé pour Octobre Rose et a invité chacun à participer à la course Octobre Rose. Cet événement, bien plus qu'une simple course, est un moment de solidarité et de soutien pour toutes les personnes touchées directement ou indirectement par le cancer du sein. Par son engagement au challenge du ruban rose l'équipe du SAMSAH a participé à financer la recherche, mais aussi à sensibiliser le public à l'importance du dépistage. Joie et bonne humeur étaient de la partie malgré un temps maussade.

Prenez soin de votre santé : le dépistage peut sauver des vies.

Club Delord

Séjour en Corrèze

C'était mon 1 er séjour, j'étais bien avec les autres adhérents. J'ai bien aimé, on a fait de belles visites. Merci à tous.

Mounir

J'ai passé de bonnes vacances en Corrèze, je suis content. **Philippe**

La Corrèze, ça m'a plu. Stéphane

Je suis contente d'être partie en Corrèze. Bonne ambiance. Super soirée tartiflette au gîte. *Florence* M

Le gouffre et le musée Chirac m'ont plu. Avec la pluie j'aurais dû prendre un shampoing et un gel douche pour une douche gratuite.

Florence N



Club Gambetta



Du 14 au 18 octobre, nous sommes partis en séjour à San Sebastian en Espagne.

- « Bons plaisirs de vacances, des belles balades, vive San Sebastian! » Evic
- « Que c'est beau la montagne en funiculaire! » Hérôme
- « Il n'y a pas plus beau que San Sebastian ! C'est à la fois l'art et la nature !» *Ludovic*
- « Les gens sont normaux, intelligents, jeunes et bien dans leur peau! » Philippe



Club Mozart

Séjour interclubs à Marrakech (septembre 2024)

«Merci au Royaume du Soleil pour nous avoir accueillis pour ce séjour très dépaysant. Un choc des cultures compensé par un accueil chaleureux. Tous nos sens étaient en éveil : couleurs, senteurs, soie et coton, des djellabas, ambiances musicales, plats épicés, tajines, couscous, menthe, miel, huile d'argan,...

Au hasard des rues de la Médina, notre groupe a pu croiser des commerçants, des charmeurs de serpents et des hommes à singes.

Nous avons pu profiter de plusieurs activités :

- Boutiques de merveilles
- Jardin de Majorelle aux couleurs magnifiques
- Excursions aux Cascades d'Ouzoud
- Hammam et massages dans un lieu paradisiaque
- Sortie nocturne sur la Place Jemaa el fina

Porté par une super équipe d'animatrices, le groupe a pu pleinement profiter de ce séjour (osmose, partage et bonne humeur de tous) »

Nathalie, Luc, Robin et Eric

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale

Suite...

Propositions débattues lors de ce CVS :

Petites périodes de fermetures des clubs mais avec toujours un club laissé ouvert.

Il est à noter cependant que le club Mozart ne peut pas être le seul club ouvert par manque de capacité maximum dans ses locaux. Il s'agirait de 3 à 4 semaines sur l'année réparties sur les vacances scolaires ou pendant les séjours. Cela implique des vacances qui pourraient être imposées aux animateurs. Ces périodes de fermetures doivent être réfléchies et définies bien en avance (dès le début d'année) afin que chacun s'organise au mieux pendant ces périodes, cela afin d'éviter l'isolement de personnes.

Mécénat : le mécénat ne peut pas être pensé pour un budget global et dans la durée ou en vue d'économies. Il pourrait être sollicité sur des projets précis (séjour exceptionnel, véhicule...). Cependant le mécénat est très coûteux en termes de temps et de mobilisation.

Coût des séjours pour les clubs : si les clubs ne financent plus les séjours qu'à hauteur de 20% au lieu de 30% actuellement, cela entraînerait une économie d'environ 500 euros par séjour.

Montant de la cotisation mensuelle : une augmentation de la cotisation d'1 euro/mois, portant alors la cotisation à 10 euros/mois, permettrait un gain de 1850 euros/an.

Autres actions en cours :

Economies d'énergie : Les clubs Delord et Gambetta seront équipés de thermostats afin de régler au mieux la température (en journée, de nuit, le lundi).

Des sèches mains vont être installés dans chaque club afin de réduire les dépenses en papier essuie-mains.

Les agendas fournis aux adhérents ne seront plus floqués au nom et au logo de l'association.

Fin de l'envoi postal à chaque adhérent pour la lettre d'infos. Celleci sera disponible dans chaque club et sur les réseaux sociaux. L'ensemble de ces autres actions en cours permettra une économie d'environ 7000 euros par an.

Réunions à venir

Une réunion est programmée dans chaque club afin d'échanger autour des changements à venir :

Club Gambetta : le 11 octobre Club Delord : le 15 octobre Club Mozart : le 16 octobre.

Le 17 octobre, les animateurs, les représentants des adhérents, les cadres et le Bureau se rencontreront.

Fin novembre, les changements à venir doivent être entièrement définis et validés par le Bureau de l'association pour une mise en oeuvre dès 2025.